



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 juin 2021, le Conseil municipal de La Macaza a présenté le projet de *règlement numéro 2021-160 sur la gestion contractuelle abrogeant le règlement 2021-157*

QUE l'avis de motion ait été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 14 juin 2021;

QUE ce projet de règlement est actuellement déposé sur le site internet de la municipalité;

Le présent projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 12 juillet 2021 à 16h, à huis clos par visioconférence.

DONNÉ À LA MACAZA CE 15^e JOUR DE JUIN 2021

La directrice générale adjointe par intérim



Vicki Emard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Vicki Emard, directrice générale adjointe par intérim de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci à chacun des endroits suivants : panneaux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et au lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour de juin 2021.

La directrice générale adjointe par intérim



Vicki Emard